

# Aire de grand passage près de Cépet - Retrait du projet



Après la forte mobilisation des citoyens et des communes impactées, **le projet d'aire de grand passage est abandonné sur la commune de Bruguières, route de Cépet.** Retrouvez le communiqué de presse de la Mairie de Cépet du 16 février.



Communiqué de presse 16 février 2024

## Retrait du projet d'aire de grand passage près de Cépet Succès de la mobilisation citoyenne !

Après la forte mobilisation des citoyens de Cépet et des communes avoisinantes, d'une association de protection de l'environnement et des terres agricoles, de tous les élus locaux et départementaux, **le projet d'aire de grand passage est abandonné sur la commune de Bruguières, route de Cépet.**

Nous avons reçu ce jour, 16 février, un courrier officiel de Monsieur Philippe PLANTADE, Maire de Bruguières, nous informant de sa décision, *« en plein accord avec Madame Karine TRAVAIL-MICHELET, Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge de l'habitat, de retirer la candidature de la commune de Bruguières pour accueillir la seconde Aire de Grand Passage métropolitaine ».*

Nous saluons cette décision qui permet de préserver les terres agricoles, l'artisanat de terroir, les petits commerces et les infrastructures routières.

Nous remercions tous ceux qui ont été à nos côtés et se sont mobilisés pour le retrait de ce projet.

Notre démarche citoyenne et républicaine est la démonstration que **l'union fait la force.**

**Colette SOLOMIAC**  
Maire de Cépet  
Vice-Présidente du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

*“ Cépet Citoyenne et Audacieuse ”*

---

Contact : [communication@cepet.fr](mailto:communication@cepet.fr) - 05 61 37 22 46 - [cepet.fr](http://cepet.fr)